



400

**10ème adjoint au maire de Dijon
délégué à l'éducation, à la restauration
scolaire bio et locale**

Monsieur David MULLER
Directeur académique
des services de l'éducation nationale
2 G rue Général Delaborde
21000 DIJON

Dijon, le 23 octobre 2023

Nos réf. : PM/EMT N°897

Affaire suivie par : Pauline MAHY, responsable Action Educative

Objet : Projet éducatif de territoire 2023-2026

Monsieur le Directeur académique,

A l'occasion d'un comité de pilotage organisé le 29 septembre dernier, en présence de représentants de la Direction académique et la Caisse d'Allocations familiales, j'ai proposé trois orientations pour le projet éducatif de territoire de la ville de Dijon, pour la période 2023 - 2026 :

- l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité fonctionnant au sein des écoles, dès 2023 sur les quartiers Fontaine d'Ouche et Grésilles, puis progressivement sur les autres quartiers, en lien avec les Maisons d'éducation populaire et en favorisant la place des familles au sein de ces dispositifs ;
- le développement d'actions favorisant le bien-être psychique des enfants et l'acquisition de compétences psycho-sociales, en incluant la prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- la déclinaison de la charte de la continuité et des complémentarités éducatives, élaborée dans le cadre du précédent PEDT par un groupe de travail partenarial constitué de directions d'écoles et d'accueils collectifs de mineurs.

Il nous a été indiqué oralement que ces orientations correspondaient aux attentes des services partenaires présents, ainsi que le principe de temps de travail technique réguliers pour en organiser et suivre la mise en œuvre.

Dans la perspective d'une présentation du nouveau PEDT au Conseil municipal du mois de novembre, je vous saurais gré de nous adresser la convention afférente d'ici la fin du mois d'octobre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Franck LEHENOFF

VILLE DE DIJON

CS 73310 • 21033 Dijon cedex

Tél : 03 80 74 51 51

contact@ville-dijon.fr • www.dijon.fr